



Demain on s'associe !

**Projet commun, organisation collective du travail
et relations dans l'équipe**

Nous vous proposons 3 jours de formation
Jeudi 19 décembre 2024, jeudi 16 janvier et
mardi 18 février 2025

Lieu à définir selon les participant.es

Organisme de formation : ARDEAR AURA.



Objectifs : Repérer les conditions de réussite d'un projet collectif agricole - Acquérir des outils et méthodes pour organiser le travail en collectif - Acquérir des bases de communication pour prévenir les tensions.

Pré-requis : Équipe de travail dont les membres sont identifiés. La présence de tous les membres de la future équipe est requise.

Programme : Sur 3 journées seront abordés les contenus suivant :

* Identifier les conditions de réussite d'un projet collectif agricole - Approfondir les motivations individuelles et définir un projet commun qui prenne en compte les aspirations individuelles.

* S'organiser à plusieurs - Clarifier ce qui est partagé, définir des règles de fonctionnement communes. 1ères étapes de construction du règlement intérieur. Définir les rôles de chacun.e au sein du collectif.

* Faciliter la communication et la coopération - Conduire une réunion de travail, mettre en place des outils de communication efficaces, s'approprier des outils de régulation, renforcer la cohésion d'équipe.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques / Travail en sous-groupes / Échanges

Durée : 3 jours (21 h)

Intervenante : Delphine Guilhot, formatrice et accompagnatrice de projets collectifs, SCOP le Parapluie

Modalité d'évaluation des acquis : Évaluation en continu avec des mises en situation et du travail sur les projets, et au moyen d'un questionnaire-bilan écrit de fin de formation. En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

92% de nos stagiaires sont satisfait-e-s de nos formations. Modalités d'évaluation : questionnaire d'auto-évaluation remplis en fin de formation

Conditions pratiques

de 9 h à 17 h - Repas tiré du sac partagé sur place ; Lieu à préciser.

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Inscrivez-vous auprès d'Emeline Gaborieau : contact@addear38.fr ; 09 60 03 50 14

Tarifs : Prise en charge : VIVEA possible pour les personnes installées et les porteur.euses de projet en PPP / formation éligible au CPF.

Sans financement, une participation minimum de 25 à 50 €/j de formation est demandée pour participer aux frais. Adhésion obligatoire à l'ADDEAR 38.

